



Demande de congés après jours de repos hebdomadaires

Par **Roudoudou**, le **09/01/2011** à **11:24**

Bonjour,

Je travaille en librairie. Mes jours de repos hebdomadaires sont les mardis et mercredis (2j consécutifs, droit du travail type Alsace-Moselle), je souhaitais poser une semaine de congés à partir du jeudi suivant ces deux jours de repos jusqu'au mercredi soir suivant. Pour moi, je ne décomptais que 6 j de CP or, mon patron m'annonce qu'en fait il décompte 8 jours : mes deux jours de repos précédant mes CP se "transformant" en CP. Il n'a pas su m'expliquer pourquoi.

Je souhaiterais savoir s'il est dans le vrai ou pas en transformant ces deux jours en cp ?

Merci de vos réponses :)

Par **P.M.**, le **09/01/2011** à **12:23**

Bonjour,

La position de l'employeur est erronée puisque les congés payés se décomptent à partir du premier jour ouvré d'absence...